

VALLÈRES

RANDO GASTRO

AVEC

MON ASSO DE LA GIB'



8€/PERS PARCOURS VTT 40 KM 500

6€/PERS VTT FAMILIAL MOINS 12 ANS GRATUIT 18KM

6€/PERS PARCOURS



PEDESTRE

6€/PERS TRAIL



10KM

6€/PERS

PARCOURS

ANDRÉA

MOINS 12 ANS GRATUIT

5KM

Départ libre à partir de 13h30, Maxi 15h00

Au 12 la Giberdière 37190 VALLÈRES

Réservation recommandée avant le 22 novembre 2017

Chèque à l'ordre de : Mon Asso de la Gib'

Par courrier à l'association : Mon Asso de la Gib' (chez M. Laurent HEURTAULT) 2 la Giberdière 37190 VALLÈRES

Mail : marcheursdelagibe@orange.fr

Contact : 06 67 79 04 85 ou 06 69 76 61 35

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017

À l'occasion d'un
Marché d'automne

Chez

Vincent FOUCAULT

Producteur de FRUITS

La Giberdière - VALLÈRES

06 67 26 75 88

À l'arrivée

Chez Vincent FOUCAULT

Collation offerte

Restauration sur place

Buvette

Ravitaillement

Assiette gourmande

à L'Auberge Pom'Poire

TABLE & CHAMBRES

Tel. +33 (0) 247 458 300
www.aubergepompoire.fr
contact@aubergepompoire.fr

AUBERGE
POM POIRE
ÉMILIE & BASTIEN GILLET



CRÉDIT AGRICOLE
DE LA TOURAINE
ET DU POITOU

Merci de ne pas jeter ce flyer sur la voie publique



RÈGLEMENT

Rando Gastronomique

1) Port du casque :

Le port du casque à coque rigide est vivement conseillé pour la pratique du cyclotourisme et VTT. Il est obligatoire pour les mineurs.

2) Circulation :

Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage.

Ils se doivent :

- D'appliquer les dispositions du code de la route et celles prises par les autorités locales compétentes.
- De respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur.
- D'exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routière.
- La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescription, consignes et injonctions.

LA NATURE ET LE CODE DE LA ROUTE DEVRONT ÊTRE RESPECTES DURANT LA RANDONNEE.

3) Chute et Accident :

L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable d'une chute ou d'un accident survenu sur le circuit, à une personne participant à l'épreuve inscrite officiellement ou non.

Tout participant est vivement invité à vérifier sa couverture assurance « accidents » avant sa participation à la randonnée

4) Assurance :

Il reconnaît avoir connaissance qu'il peut avoir intérêt à souscrire des garanties complémentaires d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels, tel qu'un contrat Garantie des Accidents de la Vie (GAV) n'excluant pas la pratique du cyclisme et de la compétition.

5) Perte ; détérioration ou vol du matériel :

L'association Mon Asso de la Gib' décline toute responsabilité en cas de perte, de détérioration ou de vols de matériels ou de biens personnels des participants, chaque coureur étant entièrement responsable de l'ensemble du matériel qu'il est susceptible d'apporter pour les besoins de l'épreuve.



Bulletin d'inscription

Rando Gastronomique
(à retourner avant le 22/11/2017)



Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Portable :

Mail :

J'ai lu et accepté le règlement de l'association Mon Asso de la Gib' :

Signature :

Gratuit pour les moins de 12 ans

Paiement :

Marche : 6€

Trail : 6€

VTT Famille : 6€

VTT : 8€

Nombre de personnes à inscrire :

Somme totale : €

Chèque

Espèce

ENVOYER À :

L'association : Mon Asso de la Gib' (chez Monsieur Laurent HEURTAULT)

2 la Giberdière 37190 Vallières

Mail : marcheursdelagibe@orange.fr

Contact : 06 67 79 04 85 ou 06 69 76 61 35

